



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Mercredi 26 octobre 2016
17h30

Au 510, rue Union (classe de Mélanie)

Mot de bienvenue

La présidente souhaite la bienvenue aux membres et leur demande de se présenter.

1. Procédure statutaire

1.1 Prise de présence et vérification du quorum

Présence des membres	Présent	Absent
Martin Jeanson, parent	X	
Alexandre Lavallée, parent	X	
Geneviève Paquette, parent		X
Mélodie Turcotte, parent	X	
Mélanie Bell, titulaire	X	
Chantal Bégin, titulaire		X
Manuel Fontaine, enseignant spécialiste	X	
Marie-Eve Brassard, technicienne du service de garde	X	
Josée Poirier, directrice	X	

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire

Josée se propose comme secrétaire pour la rencontre.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

CÉ-2016-10-01

Il est proposé par Marie-Ève Brassard et appuyé par Mélanie Bell que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout suivant :

3.6 Caisse scolaire

1.4 Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2016

CÉ-2016-10-02

Il est proposé par Alexandre Lavallée et appuyé par Martin Jeanson que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

1.5 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi.

1.6 Élection à la présidence et à la vice-présidence

CÉ-2016-10-03

La période d'élection est ouverte.
Mélodie Turcotte propose Martin Jeanson.
Martin Jeanson propose Mélodie Turcotte.
Alexandre Lavallée se propose.

Alexandre accepte, Martin et Mélodie refusent.

Alexandre Lavallée est nommé président et Mélodie Turcotte, vice-présidente par acclamation.

Alexandre précise qu'il souhaite un climat de travail égalitaire et collégial, et que les titres ne fassent pas en sorte de nuire à ce climat.

1.7 Conflits d'intérêts

La direction rappelle aux membres qu'ils doivent se retirer des discussions en cas de conflits d'intérêts.

Alexandre Lavallée déclare un conflit d'intérêt avec la maison d'édition Erpi, car la grand-mère de sa fille est auteure de manuels scolaires et directrice de la collection de livres pour enfants chez cet éditeur.

Arrivée de Chantal Bégin à 17h50.

2. Pour adoption

2.1 Règles de régie interne

CÉ-2016-10-04

La direction demande aux membres s'ils souhaitent modifier les règles de régie interne. Il est proposé par Mélodie Turcotte et appuyé par Mélanie Bell d'adopter les règles de régie interne avec les changements proposés.

2.2 Budget annuel initial de l'école

CÉ-2016-10-05

La direction présente la proposition de répartition budgétaire et répond aux questions. Les membres mentionnent qu'il serait préférable d'adopter un budget réel avec les chiffres révisés plutôt qu'un budget initial non représentatif des revenus et dépenses annuels.

Il est proposé par Marie-Ève Brassard et appuyé par Mélodie Turcotte et que le budget soit adopté tel que présenté. Par contre, un suivi ponctuel des revenus et des dépenses en cours d'année est demandé par les membres.

3. Pour approbation

3.1 Sorties éducatives

La direction fait la présentation des activités prévues cette année.

CÉ-2016-10-06

Il est proposé par Mélodie Turcotte et appuyé par Manuel Fontaine d'approuver en bloc toutes les activités éducatives qui seront vécues cette année.

Départ de Marie-Ève Brassard à 18h50.

3.2 Campagne Leucan

CÉ-2016-10-07

L'école souhaite permettre aux élèves d'amasser des fonds pour Leucan lors de l'Halloween. C'est Valérie Beaulieu, AVSEC, qui s'en occupe.

Il est proposé par Mélodie Turcotte et appuyé par Martin Jeanson d'approuver ce moyen de financement.

3.3 Frais pour les dineurs marcheurs

CÉ-2016-10-08

Suite à la dernière rencontre, la direction a fait des vérifications en lien avec ce sujet. Elle explique que les frais de dineurs doivent s'autofinancer et qu'il est important que les frais pour les dineurs marcheurs soient les mêmes que ceux chargés pour les élèves transportés. Voilà pourquoi il est suggéré d'augmenter les frais chargés pour les marcheurs. Un montant de 1,75 \$/jour serait souhaité, mais la direction propose que les frais passent à 1,60\$ cette année étant donné que le CÉ de Quatre-Vents a accepté ce montant et que le service de garde ne peut pas charger deux montants différents dans son système.

Il est proposé par Alexandre Lavallée et appuyé par Marie-Ève Brassard de charger 1,60\$ aux élèves dineurs marcheurs, et ce à partir du 1 novembre 2016.

3.4 Modalités d'application du régime pédagogique

CÉ-2016-10-09

La mise en place du projet éducatif de l'Écollectif avec ses orientations particulières nécessite plusieurs changements au régime pédagogique (art 84 à 87 de la LIP et 17 à 22 du RP); parfois de façon ponctuelle et parfois de façon plus régulière. Le projet Je Bouge, multi âges et le Grand Voyage en sont des exemples. Pour vivre ces projets, certaines modifications au niveau de l'horaire sont nécessaires. De plus, les enseignantes évaluent les élèves avec des cotes et non des notes. Pour ce faire, nous devons demander une dérogation à la CSRS. La direction souhaite avoir une résolution du conseil d'établissement approuvant ces changements.

Il est proposé par Mélodie Turcotte et appuyé par Martin Jeanson d'approuver tous les changements reliés au projet éducatif particulier de l'école et à l'utilisation des cotes sur le bulletin.

3.5 Moyens de financement reliés au Grand Voyage

CÉ-2016-10-10

Afin de diminuer les frais payés par les parents en lien avec le Grand Voyage, plusieurs moyens de financement sont prévus. (MysTea, lavette maison, cartes de souhaits ...)

Il est proposé par Mélanie Bell et appuyé par Martin Jeanson d'approuver les divers moyens de financement en lien avec le Grand Voyage de cette année.

3.6 Caisse scolaire

CÉ-2016-10-11

La direction demande aux membres s'ils sont d'accord à offrir le projet de caisse scolaire aux élèves de l'école. Une boîte de dépôt pourrait être installée près du secrétariat et les élèves pourraient y déposer leur enveloppe de dépôt afin que le responsable de la caisse scolaire passe les ramasser aux deux semaines (le jeudi).

Il est proposé par Mélodie Turcotte et appuyé par Alexandre Lavallée de consulter les parents quant à leur intérêt envers un tel projet avant de prendre une décision.

4. Pour consultation

4.1 Représentants de la communauté

La direction demande aux membres s'ils souhaitent offrir les deux postes vacants à des représentants d'organismes particuliers. Non, les membres n'ont personne en vue.

5. Pour information

5.1 Formation pour les membres du conseil d'établissement

C'est le 16 novembre au centre administratif qu'aura lieu cette formation.

5.2 Processus d'admission

La direction présente aux membres le processus retenu par l'équipe-école en lien avec l'admission des élèves pour l'année scolaire 2017-2018. La soirée d'information aura lieu le 19 janvier 2017 et les portes ouvertes le 24 janvier. La fiche d'inscription devra être reçue au plus tard le 27 janvier 2017.

5.3 Nouvelles de l'école

Première communication: Les parents peuvent aller consulter la première communication en allant sur MOZAÏK, le portail parent. Un parent signale qu'il est très mal à l'aise avec ce moyen, qui devient l'unique moyen de communication pour les bulletins. En raison du taux d'analphabétisme (20%) et d'analphabétisme fonctionnel (30% supplémentaire).

Financement du Grand Voyage : L'activité d'emballage chez Maxi a permis d'amasser 1539\$. Les profits sont divisés au prorata des heures travaillées. Pour ce qui est des diners pizza, ceux-ci génèrent des profits d'environ 250\$ par midi. Ces profits sont divisés équitablement entre tous les participants du Grand Voyage.

Photo scolaire : La prise des photos a eu lieu hier. Les photos individuelles ont été prises à la bibliothèque tandis que les photos de groupe ont eu lieu dans l'escalier. Les membres demandent à ce qu'une plage horaire pour les photos de frères et sœurs soit prévue à l'heure du dîner pour les prochaines années.

5.4 Nouvelles du service de garde

Aucune nouvelle.

5.5 Nouvelles du comité de parents

Aucune nouvelle.

5.6 Nouvelles du CA

Aucune nouvelle.

6. Question du public

Aucun public.

7. Correspondance

Aucune correspondance.

8. Affaires nouvelles

Aucune affaire nouvelle.

9. Levée de l'assemblée

CÉ-2016-10-12

Il est proposé par Alexandre Lavallée de lever l'assemblée à 19h35.

Alexandre Lavallée
Président du conseil d'établissement

Josée Poirier
Directrice